JEANTET

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 24 mars 2025

JEANTET CONSEILLE LE GROUPE LOOPING DANS LE CADRE DE SON ACQUISITION DU PARC SAINT-PAUL

Paris, le 24 mars 2025 - Jeantet a conseillé le Groupe Looping, premier opérateur européen de parcs de loisirs régionaux, dans son acquisition du Parc Saint-Paul, l'un des parcs à thème les plus emblématiques de l'Oise et l'un des 10 parcs à thème les plus importants de France.

Créé en 2011, le Groupe Looping est l'un des principaux exploitants de parcs d'attractions régionaux en Europe, comprenant 21 parcs situés en France, en Suisse, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Espagne, au Portugal, en Allemagne et en Croatie. Avec Parc Saint-Paul, le Groupe Looping comptera environ 7,3 millions de visiteurs par an pour un chiffre d'affaires d'environ 250 millions d'euros. Cette acquisition permet au Groupe Looping de renforcer son implantation dans le nord de la France, et de compléter sa plateforme stratégique des parcs régionaux complémentaires.

Le Groupe Looping était conseillé par **Jeantet**, avec une équipe composée de **Guillaume Fornier** (Associé, Corporate/M&A), **Nicolas Martin**, et **Emma Rouhaud** (Collaborateurs, Corporate/M&A), **Hélène Gelas** (Associée, Public), **Eléonore Kerjean-Gauducheau** (Collaborateur, Public), **Laetitia Ternisien** (Associée, Social), **Marie Trébuchet** (Collaborateur, Social), **Arnaud Colin** (Counsel, Immobilier), **Chloé Abgrall** et **Tommy Rappoport** (Collaborateurs, Immobilier), **Alexae Fournier-de Faÿ** (Associée, Financement), **Damien Le Mouël** et **Julien Angot** (Collaborateurs, Financement).

Parc Saint-Paul était conseillé par Desfilis Avocats avec une équipe composée de Alexandre Piette (Associé M&A) et Dan Dahan (Collaborateur M&A).

A PROPOS DE JEANTET	CONTACT PRESSE
Avec plus d'un siècle d'histoire, **Jeantet** est l'un des cabinets d'avocats d'affaires *leader* en France, reconnu pour son expertise internationale et sa capacité à gérer des projets transfrontaliers complexes. En pleine expansion, avec plus de 50 % de son activité issue de clients internationaux, Jeantet s'appuie sur des cabinets partenaires de premier plan, chacun choisi pour son excellence et sa maîtrise des spécificités locales. Les liens étroits avec ces partenaires nous permettent d'offrir un accompagnement centralisé par Jeantet et de coordonner des opérations transfrontalières d'envergure, que ce soit en France ou à l'étranger. Notre équipe de 200 professionnels conseille de grands groupes, des institutions financières, des fonds d'investissement et des organismes publics dans les opérations les plus emblématiques et complexes du marché. Nous couvrons tous les aspects du droit des affaires, en transactionnel comme en contentieux, avec une expertise forte	**VAE SOLIS** jeantet@vae-solis.com

JEANTET

dans les secteurs hautement réglementés : Banque-Assurance, Énergies et Ressources Renouvelables, Immobilier, Sciences de la Vie et IP-Tech & Data.

www.jeantet.fr Jeantet - avocats